



Le 12 octobre 2022

L'honorable Carolyn Bennett, députée, C.P.
Ministre de la Santé mentale et des Dépendances, et ministre associée de la Santé
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Obj : Les secteurs de la santé mentale et des dépendances réclament la création immédiate d'un Transfert canadien en matière de santé mentale

Madame la Ministre,

En tant que membres de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM), de Groupe d'intervention action santé (GIA), de l'Extended Healthcare Professionals Coalition (EHPC) et d'autres organisations de secteurs connexes (voir la liste ci-jointe des organisations), nous vous écrivons pour vous faire part de notre préoccupation collective concernant le retard pris par votre gouvernement dans la mise en place d'un Transfert canadien en matière de santé mentale.

Le Canada souffre depuis longtemps du manque de soins de santé mentale et de désintoxication opportuns, équitables, accessibles, inclusifs et abordables. Le gouvernement fédéral, ainsi que ses partenaires provinciaux et territoriaux, doit jouer un rôle central pour garantir que les Canadiens reçoivent les soins dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin. À cette fin, **nous vous demandons de prendre des mesures immédiates pour créer un Transfert canadien en matière de santé mentale, allouant un financement fédéral permanent pour les services de santé mentale à partir du budget 2023. Cette mesure est conforme au financement pluriannuel promis dans votre plateforme électorale de 2021.**

Comme vous le savez, les investissements dans les soins de santé mentale et de désintoxication sont insuffisants par rapport aux autres secteurs de dépenses de santé, puisqu'ils représentent moins de 10 % de l'ensemble des budgets de santé au Canada. Les lacunes importantes en matière de soins signifient que la santé des Canadiens continue de déperir.

Actuellement, nos systèmes de santé mentale publics sont financés par une combinaison de paiements de transfert forfaitaires aux provinces et aux territoires, de petites enveloppes de financement restreint à court terme et de dons de charité. Comme vous le savez, les transferts de fonds en matière de santé aux provinces et aux territoires ne font pas l'objet d'un suivi et ne sont pas dirigés vers des secteurs de soins précis. Nous ne pouvons plus accepter une approche disparate qui ne rend pas de comptes et n'améliore pas les performances du système. La correction des iniquités dans les systèmes de soins de santé mentale et de toxicomanie du Canada nécessitera un financement ciblé, à long terme et durable.

MEMBRES

Association canadienne de counseling et de psychothérapie

Association canadienne de psychothérapie médicale

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Association canadienne pour la prévention du suicide

Association canadienne pour la santé mentale

Association des psychiatres du Canada

Association médicale canadienne

Collège des médecins de famille du Canada

Community Addictions Peer Support Association

Consortium canadien d'intervention précoce pour la psychose

Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale

National Initiative for Eating Disorders

Réadaptation psychosociale Canada

Réseau national pour la santé mentale

Société canadienne de psychologie

Société canadienne de schizophrénie

La mise en œuvre du Transfert canadien en matière de santé mentale permettra de fournir des soins et des traitements accessibles et abordables pour les problèmes de santé mentale. Le Transfert canadien en matière de santé mentale a le potentiel de s'attaquer aux obstacles aux soins tels que les longs délais d'attente, le coût, la géographie, les soins culturellement inappropriés et les pénuries de personnel dans le domaine des soins de santé mentale, qui sont tous bien documentés.

Le Transfert canadien en matière de santé mentale contribuera également à la prospérité économique du Canada et aidera à soutenir notre système de soins de santé en réduisant les absences au travail liées à la santé mentale, ainsi que les coûts liés aux refuges et à la justice pénale, et en allégeant la demande dans nos services d'urgence surchargés.

Le coût de la maladie mentale pour l'économie canadienne est estimé de façon prudente à 50 milliards de dollars par an; à cela s'ajoute le coût économique annuel estimé à 40 milliards de dollars de la consommation de substances intoxicantes. Les gouvernements et les planificateurs de la santé doivent accorder la priorité aux problèmes de santé liés à la consommation de substances et aux maladies mentales et s'y attaquer, étant donné leur énorme impact sur l'économie et sur la demande de services sociaux, d'urgence et de justice pénale.

Les 500 millions de dollars annoncés par le gouvernement fédéral pour aider les provinces et les territoires à fournir un accès à une gamme complète de traitements fondés sur des données probantes pour les consommateurs de drogues constituent un début important. Cette somme, cependant, est loin de répondre aux besoins lorsqu'il s'agit de s'attaquer non seulement à la crise des opioïdes, mais aussi traiter les 78 % de personnes de plus de 15 ans qui vivent au Canada et qui consomment des substances psychotropes.

Le Transfert canadien en matière de santé mentale ferait bon usage des deniers publics, car il constitue un mécanisme rentable et efficace pour offrir des soins avant l'apparition d'une crise de santé mentale et veiller à ce que les personnes reçoivent les bons soins au bon moment.

La santé mentale fait partie intégrante de la santé, et le Canada ne peut s'enorgueillir d'un système de soins de santé universel qui n'inclut pas des soins de santé mentale universels. L'élaboration de normes nationales pour les services de santé mentale et de désintoxication ne peut retarder l'introduction du Transfert canadien en matière de santé mentale. Ces normes doivent plutôt aller de pair avec la création du Transfert canadien en matière de santé mentale, plutôt que l'approche séquentielle que le gouvernement adopte actuellement.

Il reste beaucoup de travail à faire pour mettre en œuvre le Transfert canadien en matière de santé mentale, travail qui peut et doit être initié avant mars 2023, date à laquelle les normes sont censées être publiées. En allouant des fonds dans le prochain budget et en amorçant ces travaux en 2023, le gouvernement sera mieux placé pour fournir rapidement aux partenaires provinciaux et territoriaux les ressources dont ils ont tant besoin pour leurs services de santé mentale respectifs. Le Canada se trouve à un moment critique d'une crise croissante des soins de santé, et nous craignons fortement que le report du Transfert canadien en matière de santé mentale ne fasse qu'exacerber des problèmes de longue date.

La santé mentale et le bien-être des générations actuelles et futures exigent un meilleur système. Retarder le Transfert canadien en matière de santé mentale ne fera qu'exacerber les effets négatifs de notre système disparate sur la santé mentale des Canadiens. **Nous sommes convaincus que votre**

gouvernement peut travailler en collaboration avec les autres partis fédéraux et les partenaires provinciaux et territoriaux pour établir le Transfert canadien en matière de santé mentale.

Nous, qui sommes à l'avant-garde de la prestation de services dans le domaine de la santé mentale, de la maladie mentale et de la santé liée à la consommation de substances psychoactives, préconisons vivement la création et la mise en œuvre intégrale du Transfert canadien en matière de santé mentale. Nous sommes à votre disposition pour vous informer et collaborer avec vous, ainsi qu'avec votre gouvernement, dans la réalisation de cette importante mesure de santé publique.

Nous attendons votre réponse rapide sur cette question urgente. Vous pouvez nous joindre au camimh.acmmsm@gmail.com.

Cordialement,



Ellen Cohen
Coprésidente de l'ACMMSM



Kim Hollihan
Coprésidente de l'ACMMSM

P. j.

c.c. : Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada
L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé
L'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, de la Main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées
L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances
L'honorable Mona Fortier, présidente du Conseil du Trésor
L'honorable Pierre Poilievre, chef du Parti conservateur du Canada
Porte-parole conservateur en matière de santé mentale
Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois
Luc Thériault, porte-parole du Bloc Québécois en matière de santé
Jagmeet Singh, Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada
Gord Johns, porte-parole du NPD en matière de santé mentale
Amita Kuttner, chef intérimaire du Parti vert du Canada

Liste des organisations qui soutiennent le projet

1. Action Canada pour la santé et les droits sexuels
2. Association canadienne d'orthopédie (3)
3. Association canadienne de counseling et de psychothérapie (1, 3)
4. Association canadienne de physiothérapie (2, 3)
5. Association canadienne de psychothérapie médicale (1)
6. Association canadienne des assistants(es) dentaires (3)
7. Association canadienne des centres de santé communautaires (3)
8. Association canadienne des ergothérapeutes (2, 3)
9. Association canadienne des hygiénistes dentaires (2, 3)
10. Association canadienne des massothérapeutes (3)
11. Association canadienne des optométristes (2, 3)

12. Association canadienne des sages-femmes (3)
13. Association canadienne des technologues en radiation médicale (3)
14. Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (1, 2, 3)
15. Association canadienne pour la prévention du suicide (1)
16. Association canadienne pour la radiologie d'intervention (3)
17. Association canadienne pour la santé mentale (1)
18. Association chiropratique canadienne (2, 3)
19. Association dentaire canadienne (2, 3)
20. Association des denturologistes du Canada (2, 3)
21. Association des facultés de médecine du Canada (3)
22. Association des infirmières et infirmiers du Canada
23. Association des opticiens du Canada (3)
24. Association des paramédics du Canada (3)
25. Association des pharmaciens du Canada (2, 3)
26. Association des psychiatres du Canada (1, 3)
27. Association médicale canadienne (1, 3)
28. Association médicale podiatrique canadienne (3)
29. BGC Canada
30. Canadian Support Workers Association (3)
31. Centre canadien de politiques alternatives
32. Centre de toxicomanie et de santé mentale
33. Children's Healthcare Canada (3)
34. Collectif canadien pour la santé mentale périnatale
35. Collège canadien des leaders en santé (3)
36. Collège des médecins de famille du Canada (1, 3)
37. Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (3)
38. Community Addictions Peer Support Association (1)
39. Consortium canadien d'intervention précoce pour la psychose (1)
40. Diététistes du Canada (2, 3)
41. Directeurs de pédiatrie du Canada (3)
42. Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
43. Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale (1)
44. Fédération canadienne des services de garde à l'enfance
45. FRAYME
46. National Initiative for Eating Disorders (1)
47. Orthophonie et Audiologie Canada (2, 3)
48. Pallium Canada (3)
49. ParticipACTION
50. Réadaptation psychosociale Canada (1)
51. Réseau canadien des personnels de santé (3)
52. Réseau national pour la santé mentale (1)
53. Société Alzheimer (3)
54. Société canadienne d'ophtalmologie (3)
55. Société canadienne de gestion de la nutrition (3)
56. Société canadienne de pédiatrie (3)
57. Société canadienne de psychologie (1, 2, 3)
58. Société canadienne de schizophrénie (1)

59. Société canadienne de science de laboratoire médical (3)
60. Société canadienne des thérapeutes respiratoires (3)
61. Soins SantéCAN (3)
62. Stepped Care Solutions
63. United Way Centraide Canada
64. Wisdom2Action
65. YMCA

- (1) Membre de l'ACMMSM
- (2) Membre de l'EHPC
- (3) Membre du GIAS

L'ACMMSM est la porte-parole nationale de la santé mentale au Canada. Nous sommes une alliance dirigée par les membres de 16 groupes de santé mentale et de toxicomanie composés de prestataires de soins de santé et d'organisations. Notre mission est de veiller à ce que les Canadiens ayant vécu ou vivant une expérience de la maladie mentale ou de dépendance, leurs familles et les fournisseurs de soins aient accès en temps opportun aux soins, au soutien et au respect auxquels ils ont droit, et ce, à égalité avec les autres conditions de santé. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.CAMIMH.ca.

L'EHPC (Extended Healthcare Professionals Coalition) se compose de 12 organisations professionnelles nationales dans le domaine de la santé et des services sociaux, dont les objectifs communs sont d'améliorer la santé et le bien-être de tous les Canadiens, de promouvoir l'excellence et l'innovation dans la recherche et la pratique, et de favoriser l'avancement, le développement, la diffusion et l'application des connaissances qui font progresser la santé, les services sociaux et le bien-être de nos concitoyens.

Le GIAS est une coalition de 41 organisations nationales de santé qui se consacrent à l'amélioration de la santé des Canadiens et de la qualité des soins qu'ils reçoivent. Nos membres comprennent des organisations de fournisseurs de soins de santé, des institutions et des établissements de santé, ainsi que plusieurs organismes bénévoles en santé qui dispensent une gamme de services de soins de santé dans l'ensemble du pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.healthaction.ca.